INFO DU MOIS DE NOVEMBRE 2015

TRAVAUX RUE DE LA MOTTE DU MOULIN

Le marché concernant les travaux de réfection de voirie de la rue de la Motte du Moulin à été notifié à l'entreprise Ducrocq TP. La phase préparatoire est en cours. Le démarrage effectif des travaux aura lieu le **Lundi 23 novembre**, avec un arrêt entre le 18 décembre au soir et le 11 janvier. Une déviation sera mise en place.

RANDO CAMPAGNE

A compter du 1^{er} novembre 2015 et jusqu'au 31 mars 2016, rassemblement au parking du cabinet médical à 13h45, départ à 14h00.

• DON DU SANG

Mardi 3 novembre et Mercredi 4 novembre de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 au Centre Municipal Vauban Allée des Glacis à Saint-Omer. Pour donner votre sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

11h00 Célébration religieuse

11h15 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts - Chant des enfants de l'Ecole Marcel Pagnol

Suivi des remises de distinctions à la Salle Polyvalente - Vin d'honneur

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le mardi 17 Novembre 2015. Inscription obligatoire en mairie avant le 6 Novembre.

REPAS DE L'ASSOCIATION SAINT-MARTIN CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES

L'association Saint-Martin Campagne-lez-Wardrecques (pour la sauvegarde et la restauration de notre église) vous invite à partager un moment de convivialité autour d'une soirée couscous le

Samedi 21 novembre à partir de 19 h

Salle polyvalente.

Pour y participer, n'oubliez pas de retourner le coupon réponse, accompagné du règlement, avant le 4 novembre aux adresses citées sur le tract.

Renseignements: Mathieu FLAHAUT au 07.77.06.37.64 association.saintmartin@yahoo.fr

• THEATRE DE VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative vous propose de célébrer les 20 ans des "Têtes à claques" (TALC) avec leur nouvelle pièce intitulée "TOC TOC", une comédie de Laurent Baffie.

« Les troubles obsessionnels compulsifs, autrement dit les TOC, s'entassent et se bousculent dans le cabinet du Dr Stern. Ce neuro-psychiatre de renommée internationale ne consulte en France qu'une fois par an. Après plus de 13 mois d'attente, ils sont 6 présents à ce précieux rendez-vous. Pourtant le grand spécialiste n'en finit pas de se faire attendre... Pour passer le temps, ces 6 patients vont bavarder, échanger leurs confidences, se lier, bref se livrer involontairement à une sorte de thérapie de groupe sympathique, drôle et pourquoi pas efficace... »

La représentation aura lieu

Dimanche 29 novembre 2015 à 15h30

A la Salle Polyvalente

Tarif unique 6€. Retenez la date!

Pré-vente des tickets tous les samedis de novembre à la salle du Caté de 10h00 à 12h00. Egalement vente sur place le jour de la représentation.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter : vieassociative.cw@gmail.com

• SPECTACLE DE NOEL DE VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative offre un nouveau spectacle de Noël pour les enfants de la commune « Il était une fois Noël »

Le samedi 19 décembre

à 15h00 à la Salle Polyvalente (Ouverture des portes à 14h30)

Friandises et boissons offertes aux enfants présents.

• MARCHE DE NOEL DE VIE ASSOCIATIVE

Après le succès de la 1ère édition, Vie Associative organise son 2ème Marché de Noël le dimanche 20 décembre de 10h00 à 19h00 à la salle polyvalente. Vous trouverez forcément des idées cadeaux originales parmi les nombreux exposants (+ de 25). Vous aurez le choix parmi les bijoux, les accessoires de mode, les vêtements, les compositions florales, les articles décoratifs, les bonbons, les chocolats, les articles culinaires, des articles pour chiens....Buvette et restauration sur place.

VILLAGE ILLUMINE

Les fêtes de fin d'année approchent, Les guirlandes multicolores vont remplacer les compositions florales. Vous avez apprécié l'embellissement estival du village. Alors, tous à vos décorations de Noël pour le concours des maisons illuminées. Un bulletin d'inscription sera distribué début décembre.

• LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE.

Revoici venu le temps de la chute des feuilles. Il est rappelé aux riverains que les caniveaux doivent être nettoyés par leurs soins devant leur habitation. Les puisards, les égouts, et les fossés ne sont pas des vides ordures. Malheureusement, on constate trop souvent que l'écoulement des eaux est retardé par les saletés et les touffes d'herbe qui y poussent, les égouts sont parfois obstrués par des feuilles mortes, des tontes de gazons et des objets de toutes sortes.